



N'a pas été payé contrairement à ce qui a été convenu

Par **ZEKREV**, le **13/03/2010** à **16:08**

Bonjour,

Voici mon cas. Je suis étudiant, j'ai fait une formation (rémunéré au SMIG par une boîte d'interim) dans une entreprise. La boîte d'interim nous a informé que nous serions payés le 12 de chaque mois suivant. J'ai fait ma formation dans l'Entreprise, et j'ai refusé un autre contrat à l'issue de la formation (CDD) mais je n'ai pas été payé le 12 du mois suivant pour le temps de formation que j'ai passé (de 3 semaines).

Que dois-je faire s'il vous plaît ?

Merci d'avance,

Cordialement,

ZEKREV.